



graines de SOL
entrepreneurs inspirés

Les mentions légales de mon site internet

Tous les sites internet édités à titre professionnel, qu'ils proposent des ventes en ligne ou non, doivent obligatoirement indiquer des mentions légales, de plus le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impliquent également de compléter les mentions légales.

L'identification de l'activité

Les **mentions légales** doivent faire apparaître les éléments permettant l'identification juridique et légale de votre activité :

- La raison sociale, forme juridique
- Montant du capital social
- L'adresse du siège social
- Adresse de courrier électronique et n° de tel
- Le numéro de RCS (ou SIRET)

Le contenu du site

Les **mentions légales** doivent faire apparaître les éléments relatifs au contenu de votre site :

- L'identification de l'éditeur du site
- Les coordonnées de l'hébergeur du site
- Le nom du directeur de publication (vous !)

Les cookies

Dans votre site internet vous devez informer les internautes de la **finalité des cookies**, obtenir leur **consentement** et fournir un moyen de les refuser.

La durée de validité de ce consentement est de 13 mois maximum. Certains cookies sont cependant dispensés du recueil de ce consentement.

Le RGPD

Le RGPD ajoute des **obligations** liées à la transparence de l'information. Les données suivantes doivent être mentionnées :

MENTIONS LÉGALES

Les activités accompagnées par Graines de SOL doivent donc faire apparaître les mentions légales suivantes :

« MA MARQUE »

Graines de SOL, SCIC SAS à capital variable

122 bis boulevard Emile Zola 69600 OULLINS

RCS Lyon 509 249 017

Site édité par : Nom

Site hébergé par : Nom + coordonnées

Directeur de la publication : Nom + téléphone

Crédit photo : Nom

- Finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées
- Destinataire des données (s'il y en a)
- Droit d'opposition, d'interrogation, d'accès et de rectification de l'internaute
- Mention du droit d'introduire une réclamation (plainte auprès de la CNIL)

Pour toutes questions concernant les RGPD, n'hésitez pas à vous inscrire à l'atelier mutualisé « RGPD : les bonnes pratiques »